



Commission des Délégués

Réunion du 02/05/2023

Animateur : M. R. MATILI

Présent(e)s : M. J. SUZAN

Excusé : M. C. BAULAY

Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...).
L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

DOSSIER N° 27

Lecture des rapports des délégués.

La commission transmet le dossier du match n°25811862 du 30/04/2023 coupe seniors à la commission seniors.



JOURNEE DU 06 AU 08 MAI 2023

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
06/05/2023	U14	COUPE	25798060	ASNIERES FC 1	ARARAT ISSY	2 CLUBS
06/05/2023	SENIORS	FUTSAL C	25806035	NEUILLY FC 92	ASS FUTSAL COURBEVOIE	2 CLUBS
07/05/2023	U18	D1	24600708	ISSY LES MX FC 2	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
07/05/2023	U16	D3	24615479	ISSY LES MX FC 3	ASNIERES FC 2	2 CLUBS
10/05/2023	U16	D3	24615482	BAGNEUX COM	CHAVILLE FC 2	2 CLUBS
07/05/2023	U16	D5	25579037	ANTONY FOOT 3	GENNEVILLIERS CSM 2	2 CLUBS
07/05/2023	SENIORS	FUTSAL C	25806034	BAGNEUX FUTSAL AS	FUTSAL PAULISTA 2	2 CLUBS
07/05/2023	SENIORS	FUTSAL C	24608659	SEVRES FUTSAL	JABC	2 CLUBS
07/05/2023	SENIORS	D2	24597507	COLOMBES LSO 1	MALAKOFF USM 1	2 CLUBS